Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_10-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS.

Etaient présents : Chrystèle BERTRAND, Fabrice DALINO, Bruno DUTEIL, Yannick FOUVILLE, Marie GUEGUEN, Régine LEFEUVRE, Marcelle LE GUELLEC, Christophe MARTINS, Isabelle OZOUX, Jean RONSIN, Joseph THEBAULT.
Etaient excusés : Loïc BOISGERAULT, Fabienne BONDON

La séance est ouverte à 9h30
Secrétaire de séance : Marcelle LE GUELLEC

TOURISME – ADHESION 2026 A OFFICES DE TOURISME DE BRETAGNE

N° Délibération B/2026/10

EXPOSE DES MOTIFS

La Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne (OTB) coordonne et anime le réseau des offices de tourisme en tant que centre de ressources et de connaissances au service de ses adhérents.

Ses missions :

- Animer et représenter le réseau,
- Avoir une vision prospective,
- Organisme de formation reconnu proposant un large choix de formations adaptées à tous les professionnels du tourisme
- Déployer et accompagnement du Label Tourisme et Handicap pour toutes les filières,
- Qualifier les hébergements (« Chambre d'hôtes Référence »),
- Accompagner les Offices de Tourisme dans la mise en place des projets mutualisés,
- La structuration, la coordination, l'harmonisation, l'animation et le soutien de l'action de ses adhérents en veillant à une bonne démultiplication de la politique de la région Bretagne et d'ADN Tourisme.
- Accompagnement pour l'obtention de marques et labels : « Tourisme et Handicap », « Chambre d'hôtes référence », « Destination pour tous » et « Destination D'excellence » (Qualité Tourisme)

Pour Montfort Communauté, adhérer au réseau régional permet entre autres de :

- D'être accompagné dans les démarches de classement et labellisation
- Accéder à l'espace professionnel de la fédération avec un centre de ressources, des espaces collaboratifs thématiques et des forums de discussion.
- Être tenu informé des actualités du secteur et du réseau

Le coût annuel d'adhésion en 2026 est fixé à 480 euros.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_10-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget de Montfort Communauté,
Considérant la nécessité pour l'office de tourisme communautaire de pouvoir bénéficier de l'appartenance au réseau régional,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- approuve le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2026 à Offices de tourisme de Bretagne ;
- autorise le Président à engager les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

